

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 94 (1949)
Heft: 1

Artikel: La tactique du feu [fin]
Autor: Denéréaz, Pierre E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342405>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La tactique du feu

(Fin.)

IV. PROCÉDÉS.

Connaître une arme, c'est pour le chef être instruit de toutes les conditions techniques de son efficacité : dispersion, réglage, rasance, etc.

Toutefois, le succès du combat dépend en grande partie non pas des actions particulières mais bien de l'action combinée et des armes engagées. Car, dans la compagnie et au-dessous le chef dispose au combat, en dehors de ses éléments engagés et en réserve, d'éléments de feu qu'il s'efforce de diriger conjointement à l'attaque, par concentrations successives et dont il aura, dans la défensive, adapté les trajectoires au terrain.

Remarquons que les armes exclusivement chargées de produire le feu restent disponibles tout en étant engagées. Au cours d'exécution d'une mission de feu, elles restent capables de recevoir une mission différente, de cesser la première, d'entreprendre la seconde. On peut donc les engager d'emblée et *toutes*, sans perdre la possibilité de les employer différemment au cours de l'action. Aussi ne met-on jamais, par exemple, des mitrailleuses en réserve. Cette faculté d'engagement initial de la totalité des éléments de feu a une conséquence importante et très précieuse : celle de porter à son maximum à *chaque instant* le potentiel de feu dont est capable une unité.

Laisserons-nous ce potentiel de feu se libérer tout à coup au gré des tireurs et chefs de pièces, de positions, dans des directions, sur des objectifs et à des moments quelconques ?

Certainement non, car on ne voit pas par quelle miraculeuse divination les éléments de feu pourraient découvrir tous les objectifs qu'il importe de battre, de les répartir judicieusement entre eux et d'intervenir efficacement tout en prenant un dispositif adéquat — si leur emploi était livré à l'initiative des tireurs et chefs des pièces et si chacun d'eux n'avait pas reçu d'avance une mission précise découlant du plan d'ensemble établi avec le plus grand soin.

Pour être complète et utilement exécutable cette mission devra répondre avec la précision voulue aux questions suivantes :

Où tirer ?

Objectif de tir ; points où il faut envoyer les projectiles.

Quand tirer ?

Conditions d'ouverture et de cessation du tir.

Comment tirer ?

Mode de tir.

D'où tirer ?

Position de tir.

La forme des réponses constituant l'ordre est variable selon les échelons et les chefs. Mais la nécessité de répondre aux quatre questions est impérative pour tous les échelons du commandement.

Je vais tenter, en restant dans un cadre tout à fait général, les cas particuliers faisant l'objet des chapitres suivants, d'y répondre brièvement :

Où tirer ? On peut appeler objectif de tir :

- 1) L'élément ennemi visible, invisible, supposé, prévu ou inopiné, défini par les portions de terrain sur lesquelles le feu devra être appliqué ou par l'amplitude de la zone de surveillance.
- 2) La portion de terrain comme telle, délimitée avec précision, constituant par elle-même l'objectif à battre.

Quand tirer ?

Le déclenchement des feux doit se faire au dernier moment, sinon nos armes seront détruites par l'aviation et par les chars avant le combat décisif. C'est pourquoi les tirs de harcèlement ou de préparation sont pour nous souvent plus dangereux qu'utiles ; l'exploration doit être repoussée à coups de mousqueton.

Nos armes automatiques ne doivent tirer qu'au moment de l'attaque amie ou à l'instant de l'assaut ennemi.

Comment tirer ?

Les feux de plusieurs armes concentrés et déclenchés simultanément par surprise sur un seul but d'abord, puis déplacés sur un autre, sont beaucoup plus efficaces que des feux prématurément éparpillés.

D'où tirer ?

L'échelonnement, appliqué aux éléments de feu, assure l'utilisation la meilleure des différentes sortes d'armes, tout en diminuant également leur vulnérabilité et en facilitant les concentrations de feu.

Seul l'échelonnement en profondeur des armes permet, dans la défensive, d'absorber l'attaque par le feu des barrages intérieurs et dans la contre-attaque d'assurer la conservation du terrain occupé.

Combinaison des feux dans le combat défensif.

Une artillerie moderne (canon motorisé et automoteur, artillerie à fusées, aviation) permet de doter l'attaque d'un coefficient de feu presque mathématique ; l'attaque est réduite à deux phases essentielles :

l'appui de feu (préparation ou neutralisation) prenant une ampleur inconcevable (rappelons que les Alliés envoyaient 5000 projectiles par minute contre les villes allemandes) et

l'assaut ou plutôt *l'abordage*, l'assaillant pénétrant dans les positions de l'adversaire, par petits groupes de choc cuirassés ou non, *avec les derniers obus*.

Cette image de l'attaque modifie totalement la notion de la défense qui jusqu'à cette guerre se caractérisait par la minutieuse préparation, à tous les échelons, du *plan des feux* avec comme corollaire la subordination des emplacements de tir aux objectifs à battre et le manque d'accent sur le rôle primordial des réserves locales.

Il faut être d'accord sur un point. Pendant les tirs de l'appui de feu, la plupart des armes de la défense seront neutralisées, quelques-unes seront détruites. Que devient dans ces conditions le plan de feux avec ses flanquements réciproques et ses armes à mission unique ? La défense est encore le feu qui arrête, mais qui arrête par surprise aux courtes distances lorsque l'ennemi ne peut plus y répondre et se mettre à couvert.

Or, à l'heure actuelle, on donne encore trop d'importance au plan de feux et pas assez au dispositif. Chaque point d'appui doit être naturellement ou artificiellement antichars. Il doit pouvoir résister même entouré. Le fait qu'il flanque les points d'appui voisins et qu'il est flanqué par eux ne le libère en rien de sa mission principale : tenir même entouré, tenir même dans le cas où les points d'appui voisins seraient tombés, la défense propre du point d'appui passant avant les flanquements réciproques.

Le procédé qui consiste à placer les gerbes d'abord pour déterminer ensuite l'emplacement des armes conduit à des dispositifs incohérents et dangereux. Les sources de feu ne peuvent plus être placées n'importe où, en plein champ. Elles doivent être inaccessibles aux chars, protégées des vues et des coups de l'aviation. Le dispositif du point d'appui ne peut plus être fantaisiste ; il doit se prêter à soutenir un siège et faciliter l'action du commandement. Devant l'effet moral considérable sur le défenseur que procurera l'attaque moderne, tout doit être mis en œuvre pour sauvegarder l'influence du chef.

Voyons un peu comment ces conditions générales s'appliquent aux divers échelons du commandement depuis le régiment jusqu'à la section et au groupe de combat.

A l'échelon régiment.

Le rôle essentiel du commandant de régiment consiste à organiser la coopération de l'artillerie attribuée à son régiment, car il ne dispose pas organiquement d'armes assez puissantes pour agir dans l'ensemble de son secteur.

Il devrait également lui appartenir d'établir le plan des feux antichars qui doit être organisé dans toute la profondeur de la position et englober également les positions de l'artillerie. La majorité des armes antichars devrait être à cet échelon du commandement ; il devrait en être de même des armes antiaériennes.

A l'échelon bataillon.

A ses mitrailleuses, qui sont ses armes propres, que va demander le chef de bataillon ? Ce sera le moment de se rappeler que la mitrailleuse, employée en flanquement, sur un emplacement convenablement choisi, peut lancer au ras du sol, jusqu'à 600 mètres, une gerbe constituant un barrage infranchissable.

Il n'y a pratiquement aucune différence entre la mitrailleuse et le fusil-mitrailleur, dont la gerbe est également rasante jusqu'à 600 mètres. Il n'est donc pas nécessaire d'avoir des mitrailleuses partout et en toute première ligne.

Le sachant, le commandant de bataillon installera ses sections de mitrailleuses au second échelon pour soutenir par des feux de flanquement les points d'appui avancés ou pour exécuter des concentrations de feu rapides avant de déclencher un contre-assaut. Si les conditions locales l'obligent à attribuer en partie des armes du bataillon aux compagnies de combat, il laissera les commandants directement subordonnés en disposer librement dans le cadre de leur mission. Ceci pour éviter toute servitude aux chefs dont le devoir principal reste la défense de leur propre point d'appui.

En plus de sa compagnie de mitrailleurs le commandant de bataillon dispose de ses lance-mines.

La puissance explosive des lance-mines de 81 et la vitesse de leur tir les rend susceptibles d'apporter un appoint aux barrages. On les utilisera pour prendre sous leur feu les angles morts du terrain qui échapperont aux tirs tendus. Il est alors nécessaire de constituer un important approvisionnement de munitions.

Il me semble excessif d'attribuer à une section de lance-mines un front de barrage supérieur à une centaine de mètres.

En règle générale, les lance-mines restent groupés dans la main du commandant du bataillon; grâce à eux, il pourra intervenir efficacement en un point quelconque de son secteur.

Quant aux canons antichars, ils recevront, sous la forme d'un barrage à surveiller, les missions spéciales de défense contre les engins blindés.

A l'échelon compagnie.

A moins d'être renforcée par des armes lourdes, la compagnie de combat ne dispose d'aucun organe de feu spécial. Il semblerait donc que le capitaine n'ait qu'à distribuer à ses trois ou quatre sections des missions de feu similaires entre elles. Ce serait méconnaître le rôle joué par les réserves locales dans la défense moderne qui ne peut en aucun cas rester passive. Car certains points de la défense ne révéleront leur force ou leur faiblesse qu'à l'épreuve de l'attaque et l'irruption de l'assaillant ne doit pas surprendre le défenseur. Il faudra savoir s'adapter et préparer le jeu des réserves avec ou sans appui de l'artillerie. Je vois là le rôle essentiel du commandant de compagnie.

Cette conception agressive de la défense ne doit pas faire négliger le renforcement du terrain (travaux de fortification). Celui-ci constitue un des atouts maîtres du défenseur, parce qu'il lui permet de compenser en partie son infériorité numérique et matérielle (combinaison du feu et de l'obstacle).

A l'échelon section et groupe.

Les fronts que nous devons affecter à nos unités, et notre terrain compartimenté, nous obligent, le plus souvent, à adopter

le point d'appui de section. Mais il est faux de décentraliser davantage, d'avoir des groupes et des armes isolés. Dans certains cas, quelques nids intermédiaires peuvent cependant être nécessaires entre les points d'appui. Ils seront alors commandés par un sous-officier choisi.

Le chef de section de combat ou le chef de groupe ont, eux, de véritables combinaisons de feux à faire, puisqu'ils disposent d'armes multiples et variées : fusils-mitrailleurs, mousquetons, mousquetons à lunette, mitraillettes, grenades à main, grenades antichars. Ces combinaisons découlent toujours très simplement de la mission reçue. Rappelons seulement :

- que le fusil-mitrailleur est, aussi bien que la mitrailleuse, l'arme de la rasee totale jusqu'à 600 mètres ; mais que, le feu appelant le feu, il n'est généralement pas employé en flanquement ;
- qu'il serait excessif de lui donner à barrer un front de plus de 50 mètres ;
- que les mousquetons peuvent retarder l'engagement du fusil-mitrailleur jusqu'à la phase décisive ;
- que les mitraillettes équipent les groupes de choc ;
- que les angles morts rapprochés sont justiciables du tir des grenades ;
- enfin, que les grenades antichars sont la perte de tout char isolé ou immobilisé.

Les chefs de sections mitrailleurs commandent toujours leur section ou au moins une demi-section.

On évitera de créer des points d'appui trop lourds ; une section de combat renforcée de mitrailleuses, de lance-mines et de canons antichars, par exemple. Un tel groupement combiné ne peut être dominé par un chef de section.

Combinaison des feux dans le combat offensif.

Le problème du combat offensif se ramène à empêcher l'ennemi de faire un usage efficace de son feu. Le problème qui se

pose avant tout à l'assaillant est celui de *la supériorité du feu*.

Ce résultat sera obtenu par la mise en action d'un appui de feu provoquant :

- soit la destruction des armes de l'adversaire ;
- soit la neutralisation qui met pendant un certain temps l'adversaire hors d'état de mettre ses armes en action.

Le premier procédé demande, en ce qui concerne les tirs d'artillerie, des moyens nombreux et puissants que nous n'avons pas. Aussi devons-nous y renoncer.

La neutralisation passagère des armes de l'adversaire peut s'obtenir au contraire par une action courte et brutale, privant l'ennemi de sa liberté d'action et permettant à l'agresseur de se mettre au bénéfice de l'effet de surprise ; mais quel que soit le procédé choisi, le problème de la supériorité du feu reste en entier. Aucun compromis n'est possible ; le feu ennemi ne se laisse pas négliger et, pour attaquer dans un compartiment de terrain donné, il faut à priori ou non pouvoir le neutraliser partout et tout entier. Un compartiment de terrain est un tout qu'il faut conquérir entièrement : c'est donc bien la puissance du feu qui détermine le front d'attaque.

C'est par l'effet de surprise que nos troupes donneront à leurs interventions le maximum d'efficacité. Le choix du moment et de la direction de l'attaque doivent répondre à cette préoccupation.

Tantôt elles ébranleront l'adversaire par une concentration de feu soutenue et brutale (Feuerüberfall) dont elles exploiteront la puissance pour contre-attaquer ou se dégager ; tantôt elles se glisseront jusque dans ses positions pour l'assaillir en corps à corps. On laissera donc, en principe, les commandants libres de décider, au vu de la situation locale, du moment ou même de l'opportunité de l'ouverture du feu.

Donc, faute de moyens puissants, toute action offensive doit, pour réussir, être déclenchée par surprise ; et dans l'emploi de ses moyens de feu, le chef s'efforce d'obtenir une forte

concentration au point où il a décidé de marquer son effort principal. Car pour amener l'attaque à proximité de l'ennemi, il est indispensable de pouvoir concentrer ses feux au moment voulu sur le point choisi. C'est pourquoi tout chef cherche à garder ses propres armes en main. D'autre part le combat se déroule rarement comme on l'avait prévu et le feu, réserve constante en main du chef, reste la parade ou le coup immédiats permettant la manœuvre. Le tir offensif est essentiellement orienté dans l'axe de l'attaque qu'il appuie ; cela suffit-il à le différencier du tir défensif orienté le plus possible parallèlement au front à défendre ? Non, car le tir défensif restera autrement plus puissant que le tir offensif tant que la composition actuelle de notre armement subsistera.

Contre un adversaire possédant sur nous une supériorité absolue en aviation et en engins blindés, notre tactique offensive doit se borner à des opérations essentielles et possibles. Si l'attaque de grand style a vécu, si la contre-attaque dont je signalerai les servitudes devient une manœuvre de plus en plus délicate, il nous reste encore possible le contre-assaut et le coup de main, actions offensives assez limitées dans le temps et dans l'espace pour nous permettre d'avoir au moment et à l'endroit choisis une supériorité du feu inattendue et absolue, seul gage du succès.

Rappelons-nous que le succès final d'une offensive découle de la masse des petits résultats particuliers. Pour les exécutants il s'agit uniquement de dominer localement la situation.

La contre-attaque.

A l'échelon régiment.

Le commandant de régiment a un rôle essentiel au point de vue du plan des feux : organiser la coopération de l'artillerie. Il ne faut d'ailleurs pas se dissimuler que c'est là un rôle de premier plan. Car, si les seuls moyens du régiment peuvent lui suffire dans la défense pour établir des barrages, dans l'at-

taque, au contraire, les projectiles de l'artillerie sont seuls généralement capables de neutraliser les sources de feux éloignées de l'ennemi et même, employés en masse, d'en briser le plan de feux.

Toute contre-attaque de régiment doit être appuyée par une artillerie puissante. L'idéal serait même que cet appui fût, en toutes circonstances, suffisamment puissant pour neutraliser ou détruire tous les organes de feu adverses et permettre aux bataillons engagés d'avancer partout sans tirer. Malheureusement cet idéal ne pourra jamais être atteint et l'assailant devra lui-même tirer pour avancer. Partout où il ne pourra pas faire de l'infiltration naturelle, il cherchera à acquérir par ses propres moyens la supériorité du feu de manière à faire de l'infiltration *forcée*.

Mais, même en admettant que la surprise ait parfaitement joué dans le temps et dans l'espace, une telle opération reste délicate. La réaction de l'ennemi peut être quasi instantanée grâce à ses chars et à son aviation.

Seule une défense antichars dont la mobilité tactique égale celle des chars serait utile et efficace. L'avons-nous ? La compagnie de chasseurs de chars peut dans une certaine mesure remplir ce rôle pour autant qu'elle trouve un allié dans le terrain.

Quant à la défense aérienne, elle exige, outre la protection des positions de l'artillerie, des bases de feux et des objectifs conquis, l'intervention d'une propre aviation ayant la maîtrise de l'air pendant l'offensive terrestre, qui sera toujours lente, puisque nous n'avons pas de chars blindés.

A l'échelon bataillon.

A l'échelon bataillon se rattache la notion dominante de base de feux.

La base de feux répond à une double nécessité correspondant à une double mission :

1. Appuyer la progression de l'attaque en neutralisant les résistances ennemies qu'elle pourrait rencontrer et en protégeant ses flancs.
2. Conserver le terrain occupé en cas d'échec et de repli des troupes lancées à l'attaque. Elle jette l'ancre, suivant l'expression du maréchal Joffre, pour s'accrocher au terrain conquis.

La base de feux comprend uniquement des armes lourdes. Sa constitution, son action et ses déplacements sont réglés par le commandant de bataillon en fonction du mouvement qui est toujours le moyen d'établir de nouvelles sources de feu. La base de feux est une nécessité absolue, mais pourra-t-on dans tous les cas installer une base de feux ? Dans tous les cas, les lance-mines pourront tirer par-dessus les troupes amies et des mitrailleuses pourront flanquer l'attaque et conserver le terrain occupé. Mais il est facile de comprendre que les mitrailleuses ne pourront agir efficacement, utilement et sans danger, au profit immédiat des échelons qui progressent, que dans les cas favorables où elles seront installées sur une position dominante et où, entre elles et leurs objectifs, le terrain présentera une dépression plus ou moins accentuée. Même dans ces cas favorables, il faudra que la position dominante à occuper offre assez de couverts propices et pas trop de couverts gênants : des mitrailleuses placées à découvert sur une crête seront infailliblement anéanties ou neutralisées avant même d'ouvrir le feu.

Que peut-on raisonnablement attendre dans l'espace et dans le temps d'une base de feux parfaitement installée ?

1. *Dans l'espace.* — Accabler de projectiles quelques endroits précis où l'on aura repéré des résistances effectives ; car c'est sur ces résistances et non ailleurs qu'il faudra appliquer les feux si l'on veut qu'ils soient efficaces.
2. *Dans le temps.* — Déclencher des rafales courtes et violentes à certains moments précis où les troupes assaillantes

seront en mesure d'en profiter sans délai pour avancer ; car c'est à ces moments-là qu'il faudra neutraliser les organes de feu ennemis si l'on veut que le feu soit utile.

Demander à une base de feux de tirer en permanence, c'est exiger d'elle une chose impossible parce que, pour des raisons techniques, l'action de la base de feux est étroitement limitée en étendue et en durée. Demander à une base de feux de tirer prématurément sur quelques objectifs fixés d'avance avec toutes les armes disponibles, c'est risquer d'attirer sur elles les réactions violentes du feu adverse et de les voir réduites à l'impuissance au moment même où leurs tirs deviendraient indispensables sur d'autres objectifs découverts après coup et qui clouent l'attaque au sol.

Contre de tels objectifs, l'intervention de l'artillerie serait toujours longue à obtenir ; tandis qu'elle aura toujours été facile à demander contre des organes de feu ennemis dont l'emplacement était connu d'avance avec quelque certitude.

En conséquence la base de feux devrait, en principe, être chargée de :

— neutraliser à priori les seuls organes de feu ennemis dont l'emplacement est connu d'avance et qui n'ont pas pu être donnés comme objectifs à l'artillerie, et cela au moment où l'organe ennemi va devenir dangereux pour ceux qui progressent : c'est-à-dire au débouché de l'attaque ;

— surveiller tous les points suspects, prête à neutraliser instantanément les organes de feu ennemis qui se révéleront pendant la progression de l'attaque. Cette mise en surveillance discrète d'une partie de la base de feu, avec le travail silencieux de préparation et d'observation qu'elle comporte, répondra mieux aux possibilités de nos armes lourdes qu'un « trommelfeuer » souvent plus bruyant qu'efficace.

A l'échelon compagnie.

Dans le cadre de la compagnie, on trouve la notion dominante d'échelon de feu. (Terminologie « française »).

L'échelon de feu est constitué par les sections de premier échelon chargées de mener le combat. Cet échelon de feu doit être porté toujours plus en avant, sous la protection de la base de feux et de l'artillerie. Il ne doit tirer qu'en cas d'absolue nécessité. Ce n'est qu'une fois l'objectif atteint que la plénitude du feu lui sera nécessaire pour conserver le terrain conquis.

Donc, l'ensemble de l'échelon de feu progresse, en principe, sans se servir de ses armes. C'est souvent la progression des unités non soumises au feu qui réussira à faire tomber la résistance le plus sûrement et aux moindres frais. Le feu des sections arrêtées n'aura même de raison d'être qu'autant qu'il facilitera précisément cette progression en fixant les organes ennemis ; c'est en cherchant constamment à remplir leur mission et à gagner du terrain sans se régler les uns sur les autres que les unités voisines s'entr'aident le plus efficacement. C'est le principe même de l'infiltration.

Les fusils-mitrailleurs avec trépied de la section de feu servent surtout à matérialiser l'effort principal de la compagnie en donnant un appui de feu à des endroits précis et limités.

En revanche, les armes lourdes attribuées à la compagnie recevront, au lieu de ces missions d'appui immédiat, les missions qui incombent dans la règle aux armes du commandant de bataillon et que ce dernier n'est pas en mesure de remplir dans le cas envisagé.

L'attaque, c'est le feu qui avance ! Oui, mais ce feu qui avance est un système de feu défensif transporté sur les jambes des fantassins, et autant que possible indemne, d'une base de départ à un objectif final qu'il faudra tenir et défendre.

Il ne doit pas y avoir de duel de feu entre les armes de l'attaque se déplaçant et improvisant leurs tirs et les armes équivalentes ou supérieures de la défense agissant à coup sûr. Ce serait le massacre des premières par les secondes.

A l'échelon section et groupe de feu..

Chacun des organes de la base de feux (section de mitrailleuses, section de lance-mines, etc.) doit recevoir une consigne de tir. Cette consigne de tir détermine les différentes missions à remplir successivement (neutralisation à priori, mise en surveillance) et précise pour chaque mission :

- l'objectif ou les objectifs probables à battre ;
- les éléments de pointage ou de repérage ;
- le régime du tir ;
- les moments précis où le tir devra être ouvert et arrêté en fonction des déplacements de l'échelon de feu.

Encore une fois, il ne s'agit pas de produire un bruit d'enfer pour donner l'illusion d'une puissance de feu formidable, mais il s'agit encore et toujours d'obtenir le meilleur rendement possible des armes et des munitions dont on dispose.

Le contre-assaut.

Le contre-assaut est l'action isolée d'un élément préparé à cet effet, placé au préalable tout près du lieu où il doit agir et qui est généralement constitué par les réserves de section et de compagnie.

Sa caractéristique essentielle est l'opportunité : il sera donc déclenché sans ordre spécial par les commandants d'unité et les chefs de section. Il s'agit de surprendre l'ennemi à courte distance au moment où il croit toucher la victoire de la main. Pour réussir, le contre-assaut doit être limité en portée et être protégé.

Car celui qui exécute le contre-assaut renonce aux avantages du terrain pour se mesurer, poitrine découverte, avec l'assaillant ; sa protection est donc indispensable.

Une protection première et gratuite est donnée par la nuit, le brouillard et la mauvaise visibilité, nos alliés naturels. Sachons en profiter !

Mais les circonstances du combat peuvent exiger le déclenchement d'un contre-assaut *de jour*. La protection par le feu

est alors indispensable. Or, comment concilier le caractère d'opportunité du contre-assaut avec la mise en place toujours longue d'un système de feux de protection devant permettre sa réussite ? N'oublions pas que le contre-assaut fait partie intégrante du plan de défense et que les consignes de tir données à chaque arme engagée ou réservée prévoient son éventualité. Il s'agit, en somme, d'appliquer brusquement une concentration de feu à l'endroit où l'on veut agir offensivement et d'en exploiter immédiatement les effets.

C'est autour des points d'appui, véritables pivots sur lesquels tournent les feux de la défense, que se dérouleront de jour les contre-assauts.

Le coup de main.

Le coup de main est une petite action offensive étroitement localisée dans le temps et dans l'espace, réglée dans ses moindres détails, effectuée par un minimum d'hommes agissant seuls ou soutenus par un maximum de feux.

Il a toujours un but précis qui peut être :

- soit d'occuper un point du terrain tenu par l'ennemi pour améliorer une situation locale ;
- soit d'effectuer des destructions de matériel ou de personnel dans les lignes ennemies, sans idée de s'y maintenir, pour ralentir les préparatifs de l'adversaire ;
- soit de faire des prisonniers pour obtenir des renseignements.

Dans les deux derniers cas, l'opération comporte le retour de la troupe de choc dans nos lignes.

Un coup de main peut faire appel soit à la *ruse*, soit à la *force*. Le premier est en quelque sorte une opération de guérilla, de patrouille de chasse, qui exige des exécutants beaucoup d'entraînement, d'audace et d'astuce. Le deuxième est une attaque préparée à objectif limité comportant une manœuvre simple, un petit nombre de phases et qui vise à écraser l'ennemi.

La situation, le terrain, l'ennemi (sa nature, sa force, son degré de préparation au combat), le temps qu'il fait, le moment où l'opération doit être déclenchée (jour ou nuit), guident dans le choix entre les deux méthodes.

Qu'il s'agisse d'un coup de main exécuté en force ou par ruse, rien ne doit être laissé au hasard. La préparation doit être minutieuse. L'exiguïté de l'objectif permet, en général, de le reconnaître dans tous les détails. Chaque exécutant doit, outre son terrain, connaître exactement le rôle qu'il doit jouer.

Les moyens, dont l'opération doit être dotée, découlent tout d'abord du procédé choisi : ruse ou force. Ils sont, en outre, fonction de l'objectif, du terrain, de la manœuvre. Un coup de main effectué par ruse met en œuvre un groupe d'hommes (au maximum une section) armés de mitraillettes, de grenades, d'armes pour le combat rapproché, d'explosifs et de fusils-mitrailleurs.

Il se limite, en principe, à l'opération rapide d'un détachement ad hoc agissant par le feu et le mouvement de ses propres moyens. C'est l'action du commandant de bataillon ou de compagnie intervenant dans le combat défensif. Cette forme de coup de main n'a guère de chance de réussir que de nuit.

Un coup de main effectué en force met en œuvre :

- une troupe de choc (compagnie de grenadiers), dotée organiquement de lance-flammes, d'explosifs, de grenades, de fumigènes, etc. ;
- un fort appui de feux de mitrailleuses, d'armes lourdes, d'infanterie et, en général, d'artillerie.

Il est généralement ordonné par le commandant de régiment au moins. Son exécution comporte le plus souvent :

- une courte et brutale préparation (artillerie, lance-mines) tandis que les appuis de feux (armes à trajectoire tendue) prennent position et que les grenadiers occupent leur base d'assaut. Quelques armes d'appui direct peuvent être poussées en avant ;

- un encagement, comprenant des tirs judicieusement répartis de toutes les armes à disposition (artillerie, mitrailleuses, armes lourdes) pour interdire l'arrivée des renforts et pour empêcher le repli des défenseurs ;
- un assaut dans lequel chaque élément particulier des grenadiers aura une tâche nettement définie ;
- cas échéant, une occupation renforcée immédiatement par un élément réservé, si l'opération ne prévoit pas le retour dans nos lignes de la troupe de choc.

Lorsque le coup de main est monté en force, il est en général préparé et appuyé par l'artillerie. La proportion d'artillerie doit être alors très supérieure à celle de l'élément engagé. Du moment qu'il s'agit de réussir par la force, il faut s'en assurer par tous les moyens.

Dans le cas où un tir de préparation est jugé nécessaire, il faudra dans la mesure du possible qu'il déborde le point visé pour ménager la surprise. Au moment du débouché de la troupe de choc, un puissant encagement doit isoler l'objectif. Tous les points donnant des vues sur le terrain de l'opération doivent être aveuglés, les sources de feu ennemies, repérées ou probables, neutralisées.

Cet encagement doit être maintenu un temps fixé ou jusqu'à un signal convenu à l'avance. Cas échéant, il doit pouvoir être répété. Il convient d'envisager, entre la troupe de choc et l'artillerie, le cas du contre-assaut ennemi (tirs éventuels de barrage défensif). Comme la manœuvre en général, celle des feux doit rester simple et ne comporter qu'un nombre de phases limité.

* * *

La présence sur le champ de bataille d'une puissante artillerie et des chars de combat, l'emploi intense de l'aviation, diminuent-ils le rôle du fantassin doté simplement d'une arme portative plus ou moins puissante ? Ce serait méconnaître

le caractère essentiellement humain de la guerre qui fait que, malgré l'emploi d'engins les plus meurtriers, l'homme saura toujours se soustraire plus ou moins efficacement à la destruction, et qu'en fin de compte deux volontés continueront à s'opposer au combat. Comme par le passé, celle qui se manifestera avec le plus de tenacité s'imposera à l'autre, et ce sera avant tout celle du fantassin énergique, méprisant la mort et qui, avec ses armes perfectionnées fera le vide devant soi pour rendre possible sa progression ou pour interdire à l'adversaire l'accès du terrain qu'il défend.

Le tir d'infanterie n'a rien perdu de sa valeur. Ce serait sous-estimer notre puissance que de le négliger.

Cap. E.M.G.

PIERRE E. DENÉREAZ.

BIBLIOGRAPHIE

- GÉRIN : *Le combat des petites unités I et II.*
ANDRÉ : *Le tir pour vaincre.*
DEVOUGES : *L'avènement des armes automatiques.*
ARMENGAUD : *L'atmosphère du champ de bataille.*
DÄNIKER : *Schiesslehre der Infanterie in Grundzügen.*
Instruction générale sur le tir d'infanterie.
Instruction sur le tir de l'infanterie I.T.I.
Col.-div. MONTFORT : *Instruction sur le combat.*
Journal militaire suisse.
Revue militaire suisse.
Revue de défense nationale.
-